

Ordre du jour :

Examen du règlement intérieur actualisé du comité technique local : pour avis

C'est l'application des textes nationaux qui définit les nouvelles conditions de convocations et de préparations des prochains comités ou commissions : « Ne sont plus pris en charge les frais exposés par les représentants suppléants qui assistent à la réunion sans voix délibérative »

Cette directive s'appliquera dès le prochain mandat pour les élus nationaux, et dès les prochaines réunions pour les représentants locaux.

La CFTC DGFIP s'oppose à ces restrictions d'autorisation et de remboursement, qui symbolisent une diminution des droits syndicaux et une atteinte à la défense des personnels.(cf. notre liminaire ci-dessus)

L'ensemble des organisations syndicales présentent ont unanimement voté CONTRE.

Modification des horaires d'ouverture de l'accueil physique des centres des finances publiques de Pont du Château et de Clermont-Ferrand (Trésorerie Clermont-Fd Municipale et Trésorerie Banlieue-Amendes) : pour avis

Les collègues sont obligés d'opter pour une fermeture au public un après midi par semaine afin d'exercer leurs missions dans des conditions de travail satisfaisantes et moins stressantes : Ce sont les conséquences désastreuses de la politique de suppression d'emplois pérennisée par la DG.

Dès le 1/05/2017, la Trésorerie de Pont du Château sera désormais fermée le vendredi toute la journée, et les trésoreries Clermont-Fd Municipale et Banlieue-Amendes seront fermées le mercredi après-midi.

La CFTC DGFIP regrette que « le service au public » soit sacrifié, mais comment faire en l'absence de moyens ?!
Surtout, il en va de la santé des agents toujours contraints de « prioriser les priorités. »

La CFTC DGFIP a voté : ABSTENTION.

Calendrier des ponts naturels : pour avis

2 dates retenues : le vendredi 26 mai 2017 et le lundi 14 août 2017.

Attention ! L'autorisation d'absence exceptionnelle est à poser prioritairement sur la première date dans Agora.

La CFTC DGFIP a voté POUR.

Aménagement de la cartographie des résidences d'affectation nationales (RAN) : pour avis

Le contexte révèle 3 RAN en équilibre : Clermont-Fd/Issoire/Riom, 2 RAN déficitaires : Ambert/Le Mont d'Or et une RAN en difficulté ponctuelle : Thiers. (plusieurs affectations ont eu lieu pour répondre à cette situation d'urgence : affectation d'un agent Pacte fin 2016 et d'un agent en mars 2017, recrutement d'un emploi handicapé avec nomination prochaine + ALD)

On constate également de plus en plus de postes vacants dans le département, une solide attractivité pour la RAN de Clermont-Fd, avec notamment une forte affectation d'ALD sur cette RAN.

Après une première réunion informelle du 23/03/2017 où la Direction avait fait deux propositions de regroupement aux OS présentes, le choix s'est porté sur le regroupement de 4 RAN :

AMBERT / ISSOIRE - CLERMONT-FD / LE MONT DORE - RIOM - THIERS

Ce projet sera transmis à la DG en septembre 2017 pour étude, puis validation en décembre 2017 et prise en compte pour le mouvement de mutation de septembre 2018.

La CFTC DGFIP a interrogé la Direction sur le cas de la RAN Thiers et demandé qu'elle serait leur position dans le cas où cette RAN resterait déséquilibrée. La situation serait alors à nouveau étudiée, et d'autres propositions seraient faites.

La CFTC DGFIP est bien consciente qu'il faut pourvoir ces sites en désaffectation, mais cette décision aura des conséquences sur la mobilité des agents déjà en poste dans le département : À l'heure de la mobilité forcée que veut nous imposer la DGFIP, il y a aussi « l'immobilité forcée » car les collègues vont réfléchir à deux fois avant de faire leur demande de changement de RAN sans risquer de rallonger leur temps de délai de route.

La CFTC DGFIP a voté ABSTENTION.

Formation Professionnelle - Bilan 2016 : pour information / Projet de plan local de formation 2017 : pour avis

Dans un contexte de manque d'effectifs notable, la CFTC DGFIP insiste sur l'importance incontestable de la formation professionnelle, destinée à l'ensemble des collègues : Nous mesurons la valeur ajoutée que cela représente pour une meilleure appréhension de nos métiers et de nos missions. Et sans formation, pas d'évolution !

Ci- dessous, les chiffres clés du bilan de la formation professionnelle présentés par la Direction :

Le service formation professionnelle compte 4 collègues (1 A / 3 B) et les formateurs sont au nombre de 81 (2 formations à destination des agents souhaitant rejoindre l'équipe de formation existant : faites vous connaître !!) 14 salles de formation sont réparties sur l'ensemble du département dont 9 sur Clermont- Fd.

2 nouveaux outils informatiques concernant la formation ont été mis en service en 2017 : *VIVALDI* (recrutement des membres de jury correcteurs de copies, etc. / actuellement 17 collègues inscrits) et *OCAPI* (outil de suivi des parcours de formation spécialisés métiers).

L'effectif pris pour référence et arrêté au 31/12/16 correspond au nombre de collègues ayant suivi une formation en 2016, soit 1559 agents répartis ainsi : A+ : 5 / A : 554 / B : 659 / C : 351 (1928 agents en 2015, soit une baisse de 14%). Cela représentant au total 2499 jours agents.

La formation continue exprime plus de 89% de l'action de formation avec un taux de satisfaction de 91 %.

La formation initiale regroupe les agents stagiaires catégories C, B et A effectuant leurs scolarités dans les différents ENFIP. Le Puy de Dôme a accueilli en stage « découverte » 13 inspecteurs et 22 contrôleurs.

La CFTC DGFIP a rappelé l'importance de sensibiliser les chefs de sites et leurs adjoints sur la fonction de ce stage, notamment l'intérêt pour les stagiaires d'être accueillis et formés par des collègues exerçant leurs futurs métiers.

Concernant les préparations, les concours et les examens professionnels, 82 inscrits toute catégorie confondue ce qui représente 209 j /agents (dont des stagiaires d'autres directions départementales). La Direction précise qu'elle organise dans ses locaux une préparation aux épreuves orales pour les concours B et A.

S'agissant de l'e-formation, 401 agents ont réalisé leur parcours sur 543 inscrits : Des micro-ordinateurs dédiés à l'e-formation sont mis à disposition pour les agents qui souhaiteraient suivre ces actions de formation en dehors de leur poste de travail, sur les sites suivant : THIERS - ISSOIRE - RIOM - CFP BERTHELOT - ESI PARLETTE - DDFIP63 - AMBERT - LE MONT DORE.

Perspectives 2017 :

Formations concernant le prélèvement à la Source (PAS) qui auront lieu jusqu'à la campagne IR.

Formations pour les SIE à l'application RSP avant le 1/05/2017,

Parcours de formations prévu pour les services des recettes non fiscales (RNF) à l'Enfip Noisiel.

Il a été fait remarquer par certaines OS que le contenu est insuffisant et même inadapté à la mission, et qu'il est dommage que cet enseignement soit dispensé à Paris, et non dans le périmètre du centre régional de formation.

La CFTC DGFIP a voté POUR.

Bilan d'exécution du budget départemental 2016 / budget prévisionnel 2017 : pour information

En ces temps de réduction des moyens, il ne faut pas s'attendre à des miracles, Le budget de la DDFIP 63 est à la baisse !

Ci- dessous, les chiffres clés du bilan d'exécution du budget 2016 présentés par la Direction :

La dotation globale de fonctionnement(DGF) initiale de 1^{er} et 2^e niveaux 2016 s'élève à 3 285 021 € en autorisations d'engagement (AE) et 3 307 781 € en crédits de paiement (CP),

Une somme de 30 000 €, prélevée sur la DGF du département, a servi à financer les travaux de réinstallation de la trésorerie du CHU.

À titre d'exemple, voici quelques dépenses significatives :

* dépenses d'affranchissement : 1 136 926 €, soit 30 % du budget

* frais de déplacement (hors formation) : 346 321 €, soit 9 % du budget

* matériels et consommables informatiques : 197 022 €

* les services (nettoyage, surveillance des locaux, destructions des déchets) : 21 199 €

Budget prévisionnel 2017 :

La dotation globale de fonctionnement initiale de 1^{er} et 2^e niveaux 2017 s'élève à 2 854 547 € en AE, et 2 888 703 € en CP, soit une diminution de 12% par rapport à 2016.

La CFTC DGFIP dénonce cette baisse de moyens jusque dans le budget de fonctionnement courant (formation, fournitures, etc.)

Point sur les travaux immobiliers

L'installation du pôle national de supervision des tiers (PNST) et du centre spécialisé des recettes non fiscales (CSP RNF) au 4^e étage de la DDFIP 63 génère le réaménagement de services sur plusieurs étages. Les agents concernés ont été avertis et la fin de ces agencements devrait avoir lieu fin juin 2017.

Par ailleurs, un projet d'installation d'un centre service RH d'environ 40 à 50 emplois devrait être implanté sur le site de la Parlette entre 2018 et 2019.

Points divers : création du SPFE au 1/06/17 - gel du poste d'IDIV de Vic-Le-Comte- gel du poste de contrôleur du PCRП antenne de Riom.

* La création du service de publicité foncière et d'enregistrement (SPFE) a été présentée au CTL du 1/02/2016 et la date de mise en place a été fixée au 1/06/2017 au SIE Clermont-Fd Nord (décret N°2017-214 du 20/02/2017) La CFTC DGFIP a voté POUR.

* Depuis 2008, le trésorier du CFP de Lezoux assure l'intérim au CPF de Vic le Comte avec professionnalisme. La Direction estime judicieux de conserver cette configuration en place et de geler ce poste d'IDIV.

* Dans la perspective prochaine de départ à la retraite d'un contrôleur du PCRП antenne de Riom, la Direction souhaite geler ce poste, dont l'emploi sera ensuite transféré sur Clermont-Fd.

Questions diverses

* Suite au groupe de travail national sur la compensation des temps de trajets, la Direction a répondu attendre la note prochaine de la DG pour nous répondre, et a précisé qu'actuellement « le temps de trajet n'est pas du temps de travail »

* Bilan expérimental du Service d'appui au réseau (SAR)

La direction est satisfaite du bilan et souhaite que le SAR soit pérennisé : C'est une version d'assistance renouvelée d'une équipe départementale de renfort : Actuellement 4 à 5 trésoreries sont en difficulté et bénéficient du soutien du SAR.

* Travaux de rénovation des locaux du restaurant administratif site de Berthelot : pas de décision locale,

* Projet de réinstallation de la Trésorerie de Montaigut : un projet de réinstallation dans les anciens locaux de la gendarmerie est à l'étude, un architecte a été recruté : Les coûts des travaux immobiliers (hors installations informatiques « réseaux ») seraient à la charge de la Mairie, pour une installation courant 2018 (à confirmer).

* Situation des effectifs à la trésorerie Clermont-Fd municipale

Actuellement, 1 poste catégorie A et 1 catégorie B sont vacants. 2 départs à la retraite seront effectifs en 2017 et le transfert de charges au 1/09/2017 suite à la régionalisation révèle un manque d'effectifs certain. L'EDR est aussi présente suite à des absences « maladie ».

La Direction est consciente de cette situation particulière, et considère que les enjeux de ce site nécessitent l'affectation de 3 agents. (mouvement de septembre 2017 ?)